

Vous nous avez fait part de votre projet de vous engager dans le Sacrement de Mariage devant Dieu et devant la communauté chrétienne : nous nous en réjouissons avec vous.

L'Église catholique célèbre le mariage, après la cérémonie civile, quand les conditions suivantes sont remplies :

- * *Au moins l'un des conjoints est catholique ;*
- * *Aucun des deux conjoints n'est déjà lié par un mariage religieux antérieur valide.*

☞ Par quoi faut-il commencer ?

- ⇒ Un an avant, vous fixez la **date et l'heure** du mariage avec un responsable de la paroisse où vous souhaitez célébrer votre mariage ;
- ⇒ Vous prenez contact avec **la paroisse où vous habitez** même si vous avez le projet de célébrer votre mariage dans l'église d'une autre paroisse. On vous y indiquera les propositions de rencontre pour la préparation du mariage.
- ⇒ Le prêtre qui célébrera votre mariage vous contactera.

☞ Comment se feront votre accompagnement et votre préparation ?

- ⇒ Vous serez invités à participer à un **week-end** organisé par l'équipe (laïcs-prêtre) de **Préparation au Mariage** : les propositions et les dates sont indiquées au dos de ce dépliant
- ⇒ Vous continuerez cette préparation avec le prêtre qui présidera votre mariage.

☞ Faut-il des documents administratifs ?

- ⇒ **Une autorisation du prêtre de la paroisse où vous vivez** (la plus proche de votre domicile) si votre mariage est prévu dans une autre paroisse que celle où vous résidez habituellement.
- ⇒ **Un extrait d'acte de naissance pour mariage** de moins de trois mois, demandé à la Mairie du lieu de votre naissance.
- ⇒ **Un extrait de baptême** : c'est le prêtre qui constitue le dossier de mariage qui le demandera à la paroisse où vous avez été baptisés.
- ⇒ **Une déclaration d'intention** de mariage que le prêtre vous aidera à écrire.
- ⇒ **Le certificat de mariage civil** à remettre au prêtre au plus tard le jour de votre mariage.

☞ Et si l'un des conjoints n'est pas catholique ?

1. **Il est Chrétien non catholique :** (*Protestant, Orthodoxe, Anglican*) Avec l'acte de baptême et l'acte de naissance, le couple, avec le prêtre, demandera **une autorisation pour mariage mixte** à l'évêque.
2. **Il n'est pas baptisé :** Le conjoint catholique demandera, avec le prêtre, **une dispense pour disparité de culte** à l'évêque.

☞ Pour mieux préparer la cérémonie :

- ⇒ Réfléchir à la célébration du Sacrement de Mariage : selon vos convictions et votre pratique religieuse habituelle, **y aura-t-il ou non l'eucharistie ?**
- ⇒ Penser aux chants de la cérémonie pour finaliser le programme avec le prêtre qui célébrera.
- ⇒ Penser aux **alliances**.
- ⇒ Penser à choisir **les témoins** du mariage ;
- ⇒ Penser à la **décoration florale**. **Les fleurs placées dans le chœur sont considérées comme don à l'église et ne doivent pas être reprises après la cérémonie.**
- ⇒ Vous organiser pour **respecter l'heure** décidée.

☞ Quelle participation financière ?

- ⇒ Actuellement, la contribution financière de base demandée par les Évêques du Sud-Ouest est de **300 euros à remettre au presbytère dès votre inscription pour le mariage.**
Votre inscription à l'église de Saint-Jean-de-Luz ne sera validée qu'à la réception de cette somme.
- ⇒ Pendant la célébration, une **quête sera faite pour le fonctionnement de la paroisse**, et les frais de la communauté chrétienne.

JOURNEES DE PREPARATION

Au cours d'un week-end
(A SAINT-JEAN-DE-LUZ) :

**Samedi de 14h à 17h30
& Dimanche de 9h à 17h**

- 6/7 décembre 2025
- 7/8 février 2026
- 7/8 mars 2026

OU

3 soirées + un dimanche matin
(A BASSUSSARRY) :

- Mercredis 18 mars
 - 1er avril
 - 29 avril 2026 (20h-22h)
- + Dimanche 19 avril 2026 (9h-14h)

Nous vous souhaitons une bonne préparation.

Pour toute information,
S'adresser au :

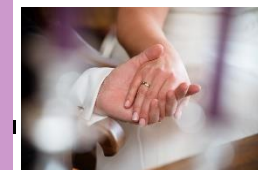
Relais Paroissial
Saint Jean- Baptiste
11 rue de l'église
64500 SAINT JEAN DE LUZ
Tél. 05 59 26 08 81
@ paroisseluz@ gmail. com

Bonne route et beaucoup de bonheur !



SAINT JEAN
DE LUZ
CIBOURE
URRUGNE

***Vous demandez
le Mariage
à l'Église
Catholique***



L'Église accueille avec joie tous ceux qui demandent son aide pour préparer leur mariage.

Pour l'Église, le mariage est un sacrement. En disant cela, elle vous invite à découvrir sa foi.

- * *L'homme et la femme sont appelés à aimer : le mariage est un lieu de réalisation particulièrement fécond de cette vocation.*
- * *Dans l'amour humain se révèle l'amour infini de Dieu pour chacun. La vie quotidienne des époux trouve sa source dans la fidélité inconditionnelle de Dieu.*
- * *Sur le chemin de votre amour, Dieu vous bénit et vous envoie ; Jésus Christ vous guide, l'Esprit vous soutient ; et la communauté des chrétiens vous accompagne.*

*Jésus n'a pas inventé le mariage ; mais par toute son existence et par le don de sa vie, il a dévoilé le sens profond de tout engagement d'amour de toute alliance, de votre **OUI** d'aujourd'hui.*

Futurs époux, nous vous invitons à préparer sérieusement cette démarche unique dans votre vie.